



Le Landeron, le 08.03.2019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 DU VENDREDI 08.03.2019

Ordre du jour :

- | | |
|--|---------------------------|
| 1. Ouverture de l'assemblée – Appel. | Yves Frochaux |
| 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2018. | Yves Frochaux |
| 3. Rapport du président. | Yves Frochaux |
| 4. Rapport de la caissière. | Sylvie Frochaux |
| A) Rapport des vérificateurs des comptes. | André Villat-Michèle Frei |
| B) Nomination des prochains vérificateurs des comptes et suppléant. | Yves Frochaux |
| 5. Informations diverses: Club house - Badges – Site - Events - Avenir | Comité |
| 6. Démissions et admissions. | Yves Frochaux |
| 7. Election du comité. | Yves Frochaux |
| 8. Divers. | |

1. Ouverture de l'assemblée - Appel

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents, il fait passer la liste des présences.

29 membres présents.

8 membres se sont excusés.

L'ordre du jour est accepté avec une correction de l'ordre numérique à partir du point 4

2. Procès-verbal de l'AG du 10 mars 2017

Accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

En 2018, le nouveau comité est composé de: Yves Frochaux (président), Heinz Kohler (vice-président et responsable du clubhouse), Sylvie Frochaux (caisse et informatique) et Florian Schneider (secrétaire).

Ce comité s'est, en priorité, affairé à remettre le club à flot, notamment d'un point de vue financier avec l'aide de Sylvie et Florian.

Heinz s'est concentré sur la gestion du local. Nous avons trouvé et nommé un nouveau concierge en la personne de M. Martins Laurindo dès le 1^{er} septembre 2018.

M. Jean-Pierre Tellan a accepté de soutenir et d'intégrer le comité et il s'occupe, en collaboration avec Sylvie, du site et de la gestion informatique du club.

Une seule activité a été organisée au cours de l'année 2018, à savoir l'apéritif-fondue le 8 novembre 2018 qui marquait la fermeture hivernale du port. Nous sommes à la recherche de nouveaux animateurs.

Après l'adaptation de certains formulaires (contrat location, consommations, inscriptions), le comité prévoit d'adaptation des statuts.

Le comité va prochainement étudier la stratégie à adopter concernant le petit local.

Yves rappelle que certains ne jouent pas le jeu, en amenant des boissons externes au club sans les mentionner en droit de bouchon. Le droit de bouchon fait maintenant partie intégrante des options disponibles sur programme d'enregistrement des boissons. Il est demandé de les inscrire, bien que les boissons du club se doivent d'être privilégiées.

Globalement, le président est satisfait de ce qui a été réalisé sur l'année 2018 et remercie le comité pour le travail accompli.

4. Rapport de la caissière

Le comité a pu récupérer une grande partie des montants débiteurs se situant entre 2014 et 2018. Néanmoins, une partie des créances 2014-2015 a dû être abandonnée dans le but de tourner la page et de se concentrer sur les années plus récentes.

Le compte de résultat, est présenté aux membres et affiche un bénéfice (voir document annexe).

Un bilan ne fait pas de sens à ce stade, dans la mesure où plusieurs postes doivent faire l'objet d'une réévaluation avant d'apparaître sur un nouveau bilan qui sera dressé à la fin de l'année 2019.

Dès 2019, le comité souhaite supprimer les feuilles de consommation et faire uniquement usage du logiciel à disposition, tant pour l'enregistrement que pour la facturation des consommations.

Un inventaire des badges a été réalisé et le comité est maintenant en mesure de les gérer d'un point de vue informatique.

Pas de remarque particulière de la part des participants.

4. A) Rapport des Vérificateurs de comptes

Michèle Frei et André Villat se sont vus en mars 2019 pour vérifier les comptes par sondage et les certifier exacts.

André Villat : Le bénéfice de CHF. 4'727.00 ainsi que les détails comptables sont conformes.

Une approbation est demandée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. La caissière et le comité sont déchargés des comptes 2018

4. B) Nomination des nouveaux vérificateurs

Michèle Frei devient 1^{er} vérificateur, Sven Lack est nommé nouveau vérificateur des comptes et Burhan Pamuksac est nommé vérificateur suppléant.

5. Informations diverses: Club house - Badges – Site - Events - Avenir

Club house: Heinz Kohler

Heinz mentionne que le club n'était pas en mauvais état à la reprise.

Beaucoup de locations ont été enregistrées et ont tout de même rapporté presque CHF. 4'000.00 de chiffre d'affaire au club.

Divers petits travaux ont été effectués : Poignées de portes, grill, nouvelles tables extérieures, bâches extérieures, fauteuils (en cours d'évaluation).

En revanche les moustiquaires défectueuses ainsi que l'installation du drapeau devront être prochainement discutés.

Beaucoup de matériel est maintenant à disposition des membres et l'ordre proposé doit être maintenu. Quelques conseils d'utilisation sont donnés, notamment au niveau des poubelles, des frigos, du grill ainsi que des tables extérieures.

Les prochains nettoyages de printemps auront lieu le 30.03.2019 et le repas sera offert aux participants. Une information détaillée sera transmise.

Heinz mentionne qu'à terme, il désire se trouver un remplaçant.

Badges – site : Jean-Pierre Tellan

Jean-Pierre explique le fonctionnement des badges, accès, enregistrement des consommations, etc. Il indique que si un badge n'est pas enregistré correctement, l'accès au club house en sera affecté.

Le site sera prochainement remis à jour, Jean-Pierre est réceptif aux suggestions ou désirs concernant le contenu.

Il présente le nouvel écran tactile qui sera prochainement installé.

Events – Avenir : Yves Frochaux

Yves souhaite organiser une petite fête du port en été, si les membres sont intéressés et impliqués.

Il évoque diverses idées d'activités : régates amicales, initiations à la voile ou à la pêche, bateaux à vapeur (Werner) etc. et indique que l'apéro-fondue de la fermeture du port sera maintenu.

Pour l'avenir, le but premier est d'augmenter le nombre de membres navigateurs. La question du petit local reste d'actualité. La date liée aux choix de la commune a été revue dans les termes ainsi que le degré d'urgence.

6. Admissions, démissions

Le président signale le décès de 2 de nos membres : Rudolf Muhry et Heri Werner. Il est demandé quelques instants de silence en leurs mémoires.

Admissions : Marc Weissenflüh – Julien Henri Martin – Nedim Kubur – Umapathy govindan – Willy Schenterlieb – Gilles Eggenberg – Angelo Musumeci – Benno Stöcklin – Paul Frochaux – Burhan Pamuksac et Alain Jakob
Ces membres sont acceptés à l'unanimité

Démissions : Michel Turuvani – Marie-Thérèse Bernasconi – René Burgisser – Majnaric Inoslav – Christian Urwililer – Daniel Haas – Patrick Muster – Philippe Risler et Raphaël Semon

7. Election du comité

Statutairement, le président est nommé pour deux ans, il est donc maintenu.

Le comité actuel est également reconduit et accepté avec la nomination officielle de Jean-Pierre Tellan

Nous sommes toujours à la recherche d'un responsable animations et Events.

Nous sommes également à la recherche de membres pour la reprise des postes actuels.

10. Divers

Michèle Frei propose une pensée particulière pour Bruno Moncilli qui vient de perdre son épouse.

Heinz évoque, à titre privé, une association de défense des locataires du port.

Thierry Turuvani mentionne que c'est une perte de temps dans la mesure où la commune n'est pas à l'écoute.

Wilfried Kausche est d'avis que la commune devrait discuter avec le club au sujet des besoins des locataires.

La prochaine AG est agendée au 06.03.2020 à 18h30 au CNL.

La séance est levée à 19.30 et agréablement terminée autour d'un verre et d'une fondue.

Florian Schneider